

Lettre & Patentee

Qu'il sera fait en la Monnoye
de Tournay de nouvelle royaux d'or
fin, Lesquels auront cours p^r
vingt cinq sols la piéce.

Du 18. Juin 1360.

Charles II. a nos Amez
Et Seaux les Generaux & Maitres des
Monnoyes de Monseigneur et de
Nous, Salut et Dilection. Nous
pour certaines Causes Vous Mandons
que tantost et sans delay ces Lettres
quies, Vous fassiez faire et courre
En la Monnoye de Tournay de nouvelle
royaux d'or fin semblables a ceux
que l'on fait a p^rnt, Lesquels auront
cours pour vingt cinq sols touwnois

La pièce et de soixante neuf de poids
au marc de Paris en donnant aux
Etrangers et M^{rs} de chacun marc
d'or fin qui sera apporté en lad^e mon^{no}
soixante cinq d'iceux deniers d'or, de
ce faire a vous et a chacun de vous
donnons pouvoir aut^{or} et mandem^t
special par ces présentes Donné a
Melun le dix huit^e juin treize cens
soixant^e par N^{ost}r le Reg^t a la relation
du Con^{se}il auquel estoient M^{rs} l'archev^{ev}
de Rheims, l'Ev^{ev}que de Beauvais
le Comte de Roucy le Dean de
Chartres M^{rs} G^{uy} Payen & Maque
G^{uy} Bernier Malhequaire et autres
Signé J. Manchet /